

# SOLIDARITÉ RISTIGOUCHE

États financiers  
au 31 décembre 2016

Rapport de l'auditeur indépendant	2
États financiers	
Résultats	4
Évolution de l'actif net	5
État de la situation financière	6
Notes complémentaires	7 et 8

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil de la  
**MUNICIPALITÉ DE RISTIGOUCHE PARTIE SUD-EST**

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de SOLIDARITÉ RISTIGOUCHE, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2016, les états des résultats et de l'évolution de l'actif net, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

### Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, l'organisme tire des produits de dons pour lesquels il n'est pas possible de vérifier de façon satisfaisante s'ils ont tous été comptabilisés. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les livres de l'organisme et nous n'avons pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux produits, à l'insuffisance des produits sur les charges et à l'actif net.

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

### Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe «Fondement de l'opinion avec réserve», les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de SOLIDARITÉ RISTIGOUCHE au 31 décembre 2016, ainsi que des résultats pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur public.

### Autre point

Les états financiers de SOLIDARITÉ RISTIGOUCHE pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états une opinion avec réserve le 11 juillet 2016.



Alphonse Bernard inc.<sup>1</sup>

Carleton-sur-Mer (Québec)  
Le 2 octobre 2017

---

<sup>1</sup> Par Claude Bernard, CPA auditeur, CA

# SOLIDARITÉ RISTIGOUCHE

## RÉSULTATS

de l'exercice terminé le 31 décembre 2016

---

	<b>2016</b>	<b>2015</b>
	<u>          </u>	<u>(Redressé)</u>
	\$	\$
<b>PRODUITS</b>		
Dons	<u>9 382</u>	<u>36 031</u>
<b>CHARGES</b>		
Déplacement et représentation	722	2 960
Fournitures de bureau et papeterie	206	135
Frais bancaires	573	1 045
Relations publiques et communications	12 707	13 652
Services professionnels	5 861	26 415
Site web		2 534
Télécommunications	<u>1 954</u>	<u>1 083</u>
	<u>22 023</u>	<u>47 824</u>
<b>INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<u>( 12 641 )</u>	<u>( 11 793 )</u>

---

# SOLIDARITÉ RISTIGOUCHE

## ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

de l'exercice terminé le 31 décembre 2016

	2016	2015
	<u>          </u>	<u>(Redressé)</u>
	\$	\$
SOLDE, déjà établi	( 3 965 )	( 2 172 )
Redressement des exercices antérieurs (note 3)	<u>33 038</u>	<u>33 038</u>
SOLDE redressé	29 073	30 866
Virements interfonds (note 4)	43 031	10 000
Insuffisance des produits sur les charges	<u>( 12 641 )</u>	<u>( 11 793 )</u>
SOLDE, fin de l'exercice	<u><u>59 463</u></u>	<u><u>29 073</u></u>

**SOLIDARITÉ RISTIGOUCHE**  
**ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE**  
 au 31 décembre 2016

	<b>2016</b>	<b>2015</b>
	<u>\$</u>	<u>(Redressé)</u>
	<u>\$</u>	<u>\$</u>
<b>ACTIF</b>		
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Encaisse	8 748	18 971
Affectations à recevoir de la municipalité	50 982	10 000
Frais payés d'avance	<u>22</u>	<u>102</u>
	<u><b>59 752</b></u>	<u><b>29 073</b></u>
<b>PASSIF</b>		
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Comptes fournisseurs	289	
<b>ACTIF NET</b>		
<b>ACTIF NET NON AFFECTÉ</b>	<u><b>59 463</b></u>	<u><b>29 073</b></u>
	<u><b>59 752</b></u>	<u><b>29 073</b></u>

Pour le conseil d'administration :

\_\_\_\_\_, administrateur

\_\_\_\_\_, administrateur

**SOLIDARITÉ RISTIGOUCHE**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
au 31 décembre 2016

**1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS**

---

Le Fonds de Solidarité Ristigouche est géré par la Municipalité de Ristigouche-Partie-Sud-Est qui en est le propriétaire selon le cadre éthique et politique de gestion du fonds tel qu'adopté par résolution 2014-142, le 28 juillet 2014.

Ce fonds a pour objectif d'amasser des sommes servant à couvrir les frais de défense et autres déboursés de la municipalité dans le cadre de la poursuite l'opposant à Gastem.

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

---

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur public et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

**Comptabilisation des produits**

Le Fonds applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotations sont présentés comme des augmentations directes des actifs nets.

**Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie du Fonds sont composés de l'encaisse, du découvert bancaire représentant les chèques en circulation et des instruments financiers très liquides ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

**Instruments financiers**

Le Fonds évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse et des affectations à recevoir de la municipalité.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des comptes fournisseurs.

**3. REDRESSEMENT DES EXERCICES ANTÉRIEURS**

---

Au cours de l'exercice, la Municipalité de Ristigouche Partie Sud-Est a relevé que les critères de présentation de son fonds étaient érronés. En conséquence, le solde de l'*actif net non affecté* au 31 décembre 2016 a été augmenté de 33 038 \$ et les états financiers de l'exercice 2015 ont été retraités. Le solde de l'*actif net non affecté* de 2015 a été augmenté de 33 038 \$ et les *créditeurs* au 31 décembre 2015 ont été diminués du même montant.

**SOLIDARITÉ RISTIGOUCHE**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
au 31 décembre 2016

**4. VIREMENTS INTERFONDS**

---

Au cours de l'exercice, la Municipalité de Ristigouche Partie Sud-Est a effectué un virement interfonds d'un montant de 7 951 \$.

En fin d'exercice, la Municipalité de Ristigouche Partie Sud-Est a affecté au Fonds Solidarité Ristigouche un montant de 10 000 \$ provenant de ses activités de fonctionnement ainsi qu'un montant de 40 982 \$ provenant de son excédent accumulé non affecté. Ces ressources serviront à financer les frais de défense et autres déboursés de la municipalité dans le cadre de la poursuite l'opposant à Gastem.

**5. INSTRUMENTS FINANCIERS**

---

Risques et concentrations

Le Fonds, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques sans pour autant être exposée à des concentrations de risque. L'analyse suivante indique l'exposition du Fonds aux risques à la date du bilan, soit au 31 décembre 2016 :

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Le Fonds est exposé à ce risque principalement en regard à ses comptes fournisseurs.